

JOURNAL OFFICIEL

DE LA REPUBLIQUE DU SENEGAL

PARAISSANT LE SAMEDI DE CHAQUE SEMAINE

ABONNEMENTS ET ANNONCES	TARIF DES ABONNEMENTS				ANNONCES ET AVIS DIVERS
Pour les abonnements et les annonces s'adresser au directeur de l'imprimerie nationale à Rufisque.	VOIE NORMALE		VOIE AERIEENNE		La ligne 1.000 francs
	Six mois	Un an	Six mois	Un an	
Les annonces doivent être remises à l'imprimerie au plus tard le mardi. Elles sont payables d'avance.	Sénégal et autres Etats de la CEDEAO 15.000f		31.000f.	-	Chaque annonce répétée... Moitié prix
	Etranger : France, RDC				
Toute demande de changement d'adresse ainsi que les lettres demandant réponse devront être accompagnées de la somme de 175 francs	R.C.A. Gabon, Maroc.				(Il n'est jamais compté moins de 10.000 francs pour les annonces).
	Algérie, Tunisie.		-	20.000f.	
	Etranger : Autres Pays			23.000f	Compte bancaire B.I.C.I.S. n° 1620 790 630/81
	Prix du numéro Année courante 600 f			Année ant. 700f.	
	Par la poste : Majoration de 130 f par			numéro	
	Journal légalisé 900 f			Par la poste -	

SOMMAIRE

PARTIE OFFICIELLE

DECRETS

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

2026	
26 janvier.....	Décret n° 2026-49 portant élévation à la dignité dans l'Ordre national du Lion à titre exceptionnel 245
26 janvier.....	Décret n° 2026-50 portant nomination dans l'Ordre national du Lion à titre exceptionnel..... 246
26 janvier.....	Décret n° 2026-51 portant nomination dans l'Ordre national du Lion à titre exceptionnel..... 247
26 janvier.....	Décret n° 2026-52 portant nomination dans l'Ordre national du Lion à titre étranger.... 248

PARTIE OFFICIELLE

DECRETS

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

Décret n° 2026-49 du 26 janvier 2026 portant élévation à la dignité dans l'Ordre national du Lion à titre exceptionnel

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

VU la Constitution, notamment en ses articles 43, 45 et 76 ;

VU le décret n° 2018-1955 du 06 novembre 2018 portant nomination de Grand Chancelier de l'Ordre national du Lion ;

VU le décret n° 2024-921 du 02 avril 2024 portant nomination du Premier Ministre ;

VU le décret n° 2025-396 du 06 mars 2025 portant renouvellement des membres du Conseil de l'Ordre ;

VU le décret n° 2025-1430 du 06 septembre 2025 fixant la composition du Gouvernement ;

VU le décret n° 2025-1816 du 14 novembre 2025 portant Code des Ordres nationaux ;

SUR présentation du Grand Chancelier de l'Ordre national du Lion,

DECRETE :

Article premier. - Sont élevés à la dignité de Grand-Officier :

1. Monsieur Abdoulaye FALL, Président de la FSF, né le 31 janvier 1969 à Bambey ;
2. Monsieur Abdoulaye Saydou SOW, Secrétaire général de la FSF, né le 28 juin 1970 à Kafrine ;
3. Monsieur Cheikh Ahmeth Tidiane SECK, Vice-président FSF, né le 30 avril 1961 à Dakar ;

4. Monsieur Mayacine MAR, Directeur technique national de FSF, né le 14 février 1953 à Dakar ;

5. Monsieur El hadji Ousseynou DIOUF, Conseiller président de la FSF, né le 15 janvier 1981 à Dakar ;

6. Monsieur Lamine DIATTA, Team manager équipe nationale, né le 02 juillet 1975 à Dakar ;

7. Monsieur Tony Mario SYLVA, Préparateur gardien de but, né le 17 mai 1975 à Dakar ;

8. Monsieur Mama Souguou GOUMBALA, Kinésithérapeute, né le 04 septembre 1960 à Gossas.

Art. 2. - Le Ministre de la Jeunesse et des Sports et le Grand Chancelier de l'Ordre national du Lion sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel*.

Fait à Dakar, le 26 janvier 2026.

Par le Président de la République
Bassirou Diomaye Diakhar FAYE

Le Premier Ministre
Ousmane SONKO

Décret n° 2026-50 du 26 janvier 2026 portant nomination dans l'Ordre national du Lion à titre exceptionnel

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

VU la Constitution, notamment en ses articles 43, 45 et 76 ;

VU le décret n° 2018-1955 du 06 novembre 2018 portant nomination de Grand Chancelier de l'Ordre national du Lion ;

VU le décret n° 2024-921 du 02 avril 2024 portant nomination du Premier Ministre ;

VU le décret n° 2025-396 du 06 mars 2025 portant renouvellement des membres du Conseil de l'Ordre ;

VU le décret n° 2025-1430 du 06 septembre 2025 fixant la composition du Gouvernement ;

VU le décret n° 2025-1816 du 14 novembre 2025 portant Code des Ordres nationaux ;

SUR présentation du Grand Chancelier de l'Ordre national du Lion,

DECRETE :

Article premier. - Sont nommés au grade de Commandeur :

1. Monsieur Papa Bouna THIAW, Sélectionneur équipe nationale du Sénégal, né le 05 février 1981 à Dakar ;

2. Monsieur Sadio MANE, Joueur équipe nationale, né le 10 avril 1992 à Sédhiou ;

3. Monsieur Kalidou KOULIBALY, Joueur équipe nationale, né le 19 juin 1991 à Saint-Die (France) ;

4. Monsieur Édouard Osoque MENDY, Joueur équipe nationale, né le 1^{er} mars 1992 à Montvilliers (France) ;

5. Monsieur Pape Alassane GUEYE, Joueur équipe nationale, né le 24 janvier 1999 à Montreuil (France) ;

6. Monsieur Idrissa Gana GUEYE, Joueur équipe nationale, né le 26 septembre 1989 à Dakar ;

7. Monsieur Ismaila SARR, Joueur équipe nationale, né le 25 février 1998 à Saint-Louis ;

8. Monsieur Boulaye DIA, Joueur équipe nationale, né le 16 novembre 1996 à Oyonnax (France) ;

9. Monsieur Mouhamadou Habibou DIALLO, Joueur équipe nationale, né le 18 juin 1995 à Thiès ;

10. Monsieur Abdoulaye SECK, Joueur équipe nationale, né le 04 juin 1992 à Nguekokh ;

11. Monsieur Pape Matar SARR, Joueur équipe nationale, né le 14 septembre 2002 à Léona Thiaroye.

Art. 2. - Sont nommés au grade d'officier :

1. Monsieur Nicolas JACKSON, Joueur équipe nationale, né le 20 juin 2001 à Banjul (Gambie) ;

2. Monsieur Iliman NDIAYE, Joueur équipe nationale, né le 06 mars 2000 en Rouan (France) ;

3. Monsieur Cherif NDIAYE, Joueur équipe nationale, né le 23 janvier 1996 à Dakar ;

Art. 3. - Sont nommés au grade d'officier :

1. Monsieur Nicolas JACKSON, Joueur équipe nationale, né le 20 juin 2001 à Banjul (Gambie) ;

2. Monsieur Iliman NDIAYE, Joueur équipe nationale, né le 06 mars 2000 en Rouan (France) ;

3. Monsieur Cherif NDIAYE, Joueur équipe nationale, né le 23 janvier 1996 à Dakar ;

4. Monsieur Cheikh Tidiane SABALY, Joueur équipe nationale, né le 04 mars 1999 à Kolda ;

5. Monsieur Ousseynou NIANG, Joueur équipe nationale, né le 12 octobre 2001 à Kaguite ;

6. Monsieur Moussa NIAKHATE, Joueur équipe nationale, né le 08 mars 1996 à Roubaix (France) ;

7. Monsieur Ismail JAKOBS, Joueur équipe nationale, né le 17 août 1999 à Cologne (Allemagne) ;

8. Monsieur Mamadou SARR, Joueur équipe nationale, né le 29 août 2005 à Martigues (France) ;

9. Monsieur Antoine MENDY, Joueur équipe nationale, né le 27 mai 2004 à Marseille (France) ;

10. Monsieur Mamadou Lamine CAMARA, Joueur équipe nationale, né le 06 janvier 2003 à Tivaouane ;

11. Monsieur El Hadji Malick DIOUF, Joueur équipe nationale, né le 29 décembre 2004 à Dakar ;

12. Monsieur Krépin DIATTA, Joueur équipe nationale, né le 25 février 1999 à Dakar ;

13. Monsieur Pathé Ismaïla CISS, Joueur équipe nationale, né le 16 mars 1994 à Dakar ;

14. Monsieur Lamine CAMARA, Joueur équipe nationale, né le 1^{er} janvier 2004 à Diouloulou ;

15. Monsieur Habib DIARRA, Joueur équipe nationale, né le 03 janvier 2004 à Guédiawaye ;

16. Monsieur Mory DIAW, Joueur équipe nationale, né le 22 juin 1993 à Poissy (France) ;

17. Monsieur Yehvann DIOUF, Joueur équipe nationale, né le 16 novembre 1993 à Montreuil (France) ;

18. Monsieur Ibrahima MBAYE, Joueur équipe nationale, né le 19 novembre 1994 à Guédiawaye.

Art. 4. - Le Ministre de la Jeunesse et des Sports et le Grand Chancelier de l'Ordre national du Lion sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel*.

Fait à Dakar, le 26 janvier 2026.

Par le Président de la République
Bassirou Diomaye Diakhar FAYE

Le Premier Ministre
Ousmane SONKO

**Décret n° 2026-51 du 26 janvier 2026
portant nomination dans l'Ordre national du Lion
à titre exceptionnel**

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

VU la Constitution, notamment en ses articles 43, 45 et 76 ;

VU le décret n° 2018-1955 du 06 novembre 2018 portant nomination de Grand Chancelier de l'Ordre national du Lion ;

VU le décret n° 2024-921 du 02 avril 2024 portant nomination du Premier Ministre ;

VU le décret n° 2025-396 du 06 mars 2025 portant renouvellement des membres du Conseil de l'Ordre ;

VU le décret n° 2025-1430 du 06 septembre 2025 fixant la composition du Gouvernement ;

VU le décret n° 2025-1816 du 14 novembre 2025 portant Code des Ordres nationaux ;

SUR présentation du Grand Chancelier de l'Ordre national du Lion,

DECRETE :

Article premier. - Sont nommés au grade de Commandeur :

1. Madame Khady Diène GAYE, Ministre de la Jeunesse et des Sports, née le 17 novembre 1977 à Kaolack ;

2. Monsieur Babacar NDIAYE, Vice-président FSF, né le 21 juillet 1974 à Dakar ;

3. Monsieur Thierno Kosso DIANE, Vice-président FSF, né le 20 janvier 1997 à Guédiawaye ;

4. Monsieur Pape Sidy LO, Vice-président FSF, né le 03 novembre 1975 à Dakar ;

5. Monsieur Amadou KANE, Vice-président FSF, né le 13 mars 1962 Nguidjlone ;

6. Monsieur Elimane Abou LAME, Vice-président FSF, né le 03 octobre 1981 à Dakar ;

7. Monsieur Abdourahmane Alfred FEDIORE, Médecin, né le 07 mars 1955 à Dakar ;

8. Monsieur Alioune Badara SENE, Intendant, né le 06 novembre 1967 à Kaolack ;

9. Monsieur Alioune DIEYE, Caméraman, né le 28 avril 1976 à Dakar ;

10. Monsieur Baboucar SAGNA, Kinésithérapeute, né le 28 mars 1969 à Bignona ;

11. Monsieur Toumani KONE, Bagagiste, né le 12 octobre 1983 à Saint-Louis ;

12. Monsieur Léopold Germain SENGHOR, Directeur de la Haute Compétition (DHC)-Ministère des Sports, né le 04 avril 1962 à Gorée ;

13. Monsieur Karamoko THIOUNE, Officier média, né le 04 mars 1970 à Kaolack ;

14. Monsieur El Hadji DIAGNE, Kinésithérapeute, né le 04 juin 1977 à Diourbel.

Art. 2. - Sont nommés au grade d'officier :

1. Monsieur Aboubacry BOCOUM, Directeur de l'Administration général et de l'Équipement (DAGE) du Ministère de la Jeunesse et des Sports, né le 21 juillet 1984 à Dakar ;

2. Monsieur Mama Laye MBAYE, Directeur général des Sports, né le 20 novembre 1974 à Cambéréne ;

3. Monsieur Cheikh Tahirou FALL, Directeur du Sport de haut niveau, né le 05 janvier 1971 à Dakar ;

4. Monsieur Nala Socé FALL, Directeur du CNEPS de Thiès, né le 28 décembre 1978 à Nioro du rip ;

5. Monsieur Cheikh Ahmadou Bamba BA, Chargé du Marketing et sponsor, né le 14 novembre 1982 à Saint-Louis ;

6. Monsieur Bacary CISSE, Chargé de la Communication, né le 13 avril 1978 à Gnaguisse ;

7. Monsieur Kalidou FADIGA, Ambassadeur, né le 30 décembre 1974 à Dakar ;

8. Monsieur Hussein Bichara FARHAT, Préparateur physique, né le 28 février 1993 à Bordeaux ;

9. Monsieur Djibril CAMARA, Officier sécurité, né le 07 octobre 1968 à Dakar ;

10. Monsieur Dibacor DIOUF, Membre sécurité, né le 02 décembre 1978 à Ndiongolor ;

11. Monsieur Daouda GUEYE, Membre sécurité, né le 07 mai 1976 à Bacco-dior ;

12. Monsieur Issa DRAME, Membre sécurité, né le 02 mars 1996 à Diannah ;

13. Monsieur Moustapha SAGNA, Membre sécurité, né le 02 janvier 1984 à Ndoffan.

Art. 3. - Le Ministre de la Jeunesse et des Sports et le Grand Chancelier de l'Ordre national du Lion sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel*.

Fait à Dakar, le 26 janvier 2026.

Par le Président de la République
Bassirou Diomaye Diakhar FAYE

Le Premier Ministre
Ousmane SONKO

**Décret n° 2026-52 du 26 janvier 2026
portant nomination dans l'Ordre national du Lion
à titre étranger**

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

VU la Constitution, notamment en ses articles 43 et 76 ;

VU le décret n° 2018-1955 du 06 novembre 2018 portant nomination de Grand Chancelier de l'Ordre national du Lion ;

VU le décret n° 2024-921 du 02 avril 2024 portant nomination du Premier Ministre ;

VU le décret n° 2025-396 du 06 mars 2025 portant renouvellement des membres du Conseil de l'Ordre ;

VU le décret n° 2025-1430 du 06 septembre 2025 fixant la composition du Gouvernement ;

VU le décret n° 2025-1816 du 14 novembre 2025 portant Code des Ordres nationaux ;

SUR présentation du Grand Chancelier de l'Ordre national du Lion,

DECRETE :

Article premier. - Sont nommés au grade de Commandeur :

1. Monsieur Teddy Georges Gérard PELLERIN, Entraîneur adjoint équipe nationale du Sénégal, né le 25 septembre 1961 à Santés (France) ;

2. Monsieur Christophe Alain Jacques DORMOY, Ostéopathe, né le 23 novembre 1979 à Beauvais (France).

Art. 2. - Sont nommés au grade d'officier :

1. Monsieur Renaud Pierre Jean GUILU, Médecin équipe nationale du Sénégal, né le 06 juillet 1976 à Toulouse (France) ;

2. Monsieur Iuri ANNECVHIARICO, Kinésithérapeute, né le 03 novembre 1972 à Cecina (Italie) ;

3. Monsieur Mouri FARES, Analyste vidéo, né le 03 février 1993 à Paris 9^{ème} arrondissement ;

4. Monsieur Benjamin GUY, Bagagiste, né le 20 juillet 1980 à Dijon (France).

Art. 3. - Le Ministre de la Jeunesse et des Sports et le Grand Chancelier de l'Ordre national du Lion sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel*.

Fait à Dakar, le 26 janvier 2026.

Par le Président de la République
Bassirou Diomaye Diakhar FAYE

Le Premier Ministre
Ousmane SONKO